

de la technique nucléaires, le premier ministre suppléant serait-il disposé, avec l'autorisation unanime de la Chambre, à déposer aujourd'hui même le texte des règles de politique adoptées par le gouvernement, au lieu d'attendre la semaine prochaine pour faire une déclaration sur cette très importante question?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas pouvoir faire ce que l'honorable représentante demande. Nous ne cacherons pas les règles que nous appliquerons et j'espère qu'elles pourront être publiées au moment opportun. Je devrais peut-être signaler à l'honorable représentante et aux autres députés que cette question comporte un dilemme important pour le Canada. À l'heure actuelle, le monde manque d'énergie et, à mon avis, il ne serait pas à l'avantage de l'humanité que le Canada empêche les pays en voie de développement d'augmenter leurs approvisionnements énergétiques en leur refusant soit sa technique, soit son uranium. Selon moi, nous devrions plutôt nous assurer en prenant toutes les précautions possibles que notre matériel, notre technologie et nos ressources ne seront pas utilisés à des fins destructrices.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, je remercie le premier ministre suppléant de sa réponse, mais j'aimerais lui demander s'il peut indiquer la date précise à laquelle la déclaration sera faite et si la visite actuelle du premier ministre d'Iran au Canada et ses observations au sujet des réacteurs CANDU ont influé sur la décision à ce sujet ou sur la rapidité avec laquelle le cabinet a agi?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous étions au courant de l'intérêt de l'Iran et je ne puis nier que cela ait accéléré notre étude de la question. Ce n'est cependant pas la seule demande que nous avons reçue et, à mon avis, il était souhaitable que nous établissions les sauvegardes que nous considérons comme désirables. De cette façon, le premier ministre d'Iran a peut-être eu une certaine influence sur la façon dont le cabinet a réglé la question.

DEMANDE DE DÉPÔT PRÉALABLE DE L'EXPOSÉ DES RÈGLES RELATIVES À L'EXPORTATION DE RÉACTEURS ET DE MATIÈRES FISSIBLES

M. Andrew Brewin (Greenwood): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre suppléant peut-il dire si la déclaration à ce sujet sera faite à la Chambre à l'appel des motions et, étant donné la grande importance de cette question, si le gouvernement pourrait faire part du contenu de la déclaration aux divers partis de la Chambre afin qu'ils puissent l'étudier avant d'être appelés à la commenter?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je suis bien d'accord avec cette proposition.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE USINE D'ENRICHISSEMENT D'URANIUM AU QUÉBEC—LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant. Le gouvernement

Questions orales

a-t-il décidé d'autoriser une société française à établir une usine d'enrichissement de l'uranium dans la province de Québec et, si oui, quelle est la nature de cette décision? Si aucune décision n'a été prise, quand le gouvernement compte-t-il faire part à la Chambre de cette décision?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, j'hésite à répondre à cette question parce que je ne suis pas absolument certain de la situation et je la passerai donc à mon collègue.

* * *

L'AGRICULTURE

LE RÉGIME D'AMÉLIORATION DES PETITES FERMES—L'OPPORTUNITÉ D'UNE MODIFICATION EN FAVEUR DES JEUNES CULTIVATEURS DÉBUTANTS

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser, mais je ne sais pas si elle concerne le ministre de l'Agriculture ou le ministre des Finances, mais cette fois-ci je l'adresserai au ministre de l'Agriculture. Le gouvernement a-t-il songé à présenter certains amendements au régime d'amélioration des petites fermes par lequel le gouvernement fédéral met certaines subventions à la disposition du vendeur, quand une parcelle de terrain vient s'ajouter à la terre que détient un petit exploitant, afin que le jeune agriculteur débutant et démuné de tout bien-fonds puisse également bénéficier du régime, ce qui l'aiderait à démarrer?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, un comité consultatif, composé de représentants des provinces qui bénéficient du programme de prêts aux petites fermes, s'occupe de la question. Je ne sais pas si cette suggestion leur a été faite mais je la leur signalerai. Si le député voulait élaborer par écrit son idée, je serais heureux de l'examiner.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

L'ACCROISSEMENT DES DÉPENSES—LES COUPURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Travaux publics. Étant donné que les prévisions budgétaires du ministère des Travaux publics se sont accrues de 38 p. 100 par rapport aux années passées et puisque les contrats accordés par le ministère des Travaux publics, depuis l'adoption par la Chambre des crédits il y a quelques mois, dépassent en moyenne de 20 p. 100 ces crédits déjà élevés, le ministre est-il prêt à faire une déclaration à l'appel des motions pour indiquer à la Chambre comment il entend équilibrer le budget des Travaux publics, ou quelles sont les coupures qu'il entend faire?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je pense que le député devra s'armer de patience et attendre le dépôt des prévisions pour la prochaine année financière, qui se fera au début de l'an prochain. Il verra alors en détail comment on a concilié la hausse de la demande entraînée par la hausse des coûts afin de répondre aux besoins.